

DOCUMENT D'INFORMATION À L'INTENTION DES MÉDIAS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACCORD DE L'URUGUAY ROUND

L'Uruguay Round a représenté la série de négociations commerciales les plus vastes, les plus complexes et les plus exhaustives qui aient jamais été engagées. Y ont participé près de 120 gouvernements, c'est-à-dire plus du double que lors de l'une quelconque des sept précédentes séries de négociations commerciales multilatérales tenues dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

L'ensemble des mesures résultant de l'Uruguay Round comprend plus de 25 accords distincts, qui relèveront tous d'une Organisation mondiale du commerce (OMC) renforcée.

Les pays se sont engagés à réduire ou à abolir les droits de douane et autres obstacles au commerce. De nouveaux secteurs d'activité sont maintenant assujettis aux règles du commerce mondial, dont la propriété intellectuelle, les mesures concernant les investissements et liées au commerce, ainsi que les services.

Une des grandes réalisations de cette série de négociations aura été la mise en place d'un ensemble de règles communes régissant le commerce des produits agricoles.

Le renforcement des règles commerciales, particulièrement en ce qui concerne les subventions et les droits compensateurs, ainsi qu'une plus grande efficacité du système de règlement des différends apporteront davantage de certitude dans le commerce mondial des biens et services, dont la valeur est actuellement estimée à plus de 4 billions de dollars américains annuellement.

L'Accord de l'Uruguay Round stimulera la croissance économique, l'investissement et la création d'emplois à travers le monde.

Pour le Canada, où un emploi sur cinq est généré par les exportations, l'Uruguay Round constitue une importante réalisation.

DROITS DE DOUANE

L'une des plus importantes réalisations de l'Uruguay Round réside dans la réduction ou l'abolition des barrières commerciales (tarifaires et non tarifaires) entre les pays. Il s'ensuit une ouverture accrue des marchés pour les exportations canadiennes, notamment les marchés à croissance rapide de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, ainsi qu'une diminution des coûts pour les consommateurs.

Le Canada et ses principaux partenaires commerciaux ont convenu de procéder à des réductions tarifaires générales s'établissant en moyenne à 40 p. 100 ou plus sur une vaste gamme de produits industriels et à base de ressources. Il y aura notamment dans